

Quelle utilité de la recherche sur les coopératives ? Réflexion à partir de 3 situations à doubles casquettes.

Marius Chevallier¹, Camille Noûs²

1 – UMR Université de Limoges, CNRS, GEOLAB - Laboratoire de géographie physique et environnementale, F-87036 LIMOGES

2 - camille.nous@cogitamus.fr, [laboratoire Cogitamus](http://laboratoire.Cogitamus.fr)¹

DOCUMENT DE TRAVAIL, NON FINALISE

Résumé

Bien que très motivé par des recherches actions collaboratives à l'occasion desquelles les problématiques, les enquêtes (définition et administration) ainsi que les analyses peuvent être faites avec la participation des personnes concernées par l'enquête, j'ai souvent un arrière-goût d'inachevé. Lors de mes expériences, le dialogue entre personnes enquêtées et enquêtrices m'a paru souvent approximatif et peu approfondi malgré l'énergie que l'on y met et la confiance qui se crée entre les personnes.

Étant à la fois chercheur sur les coopératives et sociétaire actif dans des coopératives depuis une quinzaine d'années, j'avais la possibilité d'expérimenter par moi-même en quoi la recherche peut nourrir la pratique : d'une part j'ai une connaissance assez vaste de la littérature pour savoir où identifier des problématiques pertinentes et, d'autre part, j'entends et partage une partie des interrogations et tensions vécues dans les coopératives. Je souhaite partager mon expérience dans trois coopératives dans lesquelles je me suis plus particulièrement impliqué : Coop Atlantique, vétérane des coopératives de consommation (nord Nouvelle Aquitaine), Railcoop, première coopérative ferroviaire, née en 2019 mais qui compte déjà 8000 sociétaires (France entière) et Le Temps de Vivre petite coopérative de 40 membres (café-librairie, tiers-lieu, petite ville proche de Limoges).

Ce travail permet d'identifier des exemples de résultats de recherches qui ont été utilisés pour l'action et de voir sous quelle forme cette utilisation s'est faite, en distinguant les principaux apports que sont la méthode scientifique et les apports, qui se révèlent secondaires dans ma pratique, des résultats de recherche. Alors, ayant analysé moi-même ce vécu de praticien qui a recours à la recherche, je pense que cela pourra m'aider à mieux trouver comment approfondir les recherches actions collaboratives avec des structures dont je ne suis pas moi-même membre, en ciblant mieux les facettes de la recherche action collaborative qui sont les plus pertinentes.

1 Camille Noûs est un nom collectif de chercheurs et chercheuses qui revendiquent « le caractère ouvert et collectif de la création, de la probation et de la diffusion des savoirs, sous le contrôle de la communauté académique » (<http://www.cogitamus.fr>). Ici, il s'agit bien d'un article rédigé individuellement mais la rédaction n'est qu'une partie d'un long travail marqué par des échanges avec de nombreuses personnes tout au long d'activités coopératives et de recherche qu'il ne serait pas possible de nommer : d'où la référence à Camille Noûs.

INTRODUCTION : « comparez ce que vous avez lu avec ce que vous avez vécu »

« Comparez ce que vous avez lu avec ce que vous avez vécu ». C'est ce que je demande aux étudiantes et étudiants. La recherche consiste à produire des synthèses de ce qui existe déjà pour faciliter la transmission auprès de personnes qui se posent les mêmes questions ou peuvent se retrouver confrontées aux mêmes problèmes. Si vous avez identifié un problème, il y a certainement quelqu'un qui a écrit dessus ou qui a produit des données. En préparant les cours, j'ai toutefois constaté qu'il n'était pas si facile de trouver des exemples probants de cette « utilité de la recherche ». J'ai donc décidé de tester la méthode sur mes propres activités.

Mon premier réflexe, pour que ce soit parlant pour les étudiantes et étudiants, a été de chercher des travaux en sciences de l'éducation pouvant éclairer l'enseignement. Il était facile de trouver des travaux conceptuels sur les grands courants pédagogiques, mais j'ai eu plus de difficultés à identifier des recherches empiriques pouvant me dire comment ça se passe ailleurs. Idem pour mon rôle de parents et pour mon rôle de représentant de parents d'élèves. Ne connaissant pas la littérature en sciences de l'éducation, cela m'a permis de mesurer l'ampleur de la difficulté à se repérer dans la production scientifique pour espérer trouver des articles qui nous parlent.

À l'inverse, côté coopératives, cela fait partie de mon domaine de recherche depuis une vingtaine d'années. Je devrais pouvoir identifier plus facilement puisque je suis à la fois chercheur sur les coopératives et acteur de coopératives, même si mes terrains de recherche et d'actions n'ont quasiment jamais porté sur les mêmes coopératives. J'ai donc souhaité identifier si des actions que j'ai menées en tant que sociétaire ont bénéficié de travaux de recherche².

Dans une première section, je resitue ma réflexion dans la littérature sur les recherches actions participatives et autres termes approchants. Ensuite, après une présentation des coopératives et des rôles que j'y ai joués, je passe en revue deux dimensions des recherches pour identifier l'utilité de la recherche : la méthode et les résultats. L'approche par la méthode consiste à appliquer des pratiques de recherche (hypothèses, collecte de données et synthèse des résultats) dans les coopératives. L'approche par les résultats consiste à s'inspirer des résultats issus d'autres travaux de recherche pour orienter l'action dans les coopératives. Lhotellier, Saint-Arnaud (1994) considèrent qu'il est nécessaire de mettre à distance le « savoir homologué » : « dans une perspective de renouveau de l'interaction toujours difficile entre chercheurs et praticiens, la démarche praxéologique entend mettre fin à la tutelle traditionnelle que le savoir homologué imposait à l'agir ». Ils précisent qu'« il restera bien sûr à établir les règles et les méthodes qui, tout en respectant les contraintes des situations traitées, contribueront à des généralisations suffisamment articulées pour créer de nouveaux savoirs. Mais si la construction de l'agir progresse, on peut prédire que la construction d'un nouveau savoir homologué, issu de cet agir, suivra ». Ils considèrent donc que la littérature actuelle est peu adaptée à la collaboration avec des acteurs de terrain.

Précisons avant de démarrer que cette question de l'utilité de la recherche doit se mener en restant vigilant au risque contemporain d'excès d'utilitarisme, contre lequel la revue du Mauss (mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales) nous met en garde depuis 1981, à la suite d'auteurs comme « John Rawls, *Théorie de la justice*, 1971 ; Bernard Williams, *Une critique de l'utilitarisme*, 1973 ; Michel Foucault, *Surveiller et punir*, 1975 », cités par Bourcier et al., 2016.

Ajoutons enfin qu'il y a une tradition importante en économie sociale et solidaire d'être à la fois acteur des coopératives et universitaire sur les coopératives à l'instar « d'illustres universitaires,

² Un autre sujet aurait pu être de repérer l'impact du fait de connaître un terrain pour faire de la recherche dessus, mais ce point n'est pas abordé ici.

militants coopératifs, tels que Charles Gide, Marcel Mauss, Bernard Lavergne... » (Demoustier, Wilson-Courvoisier, 2009). Mais je n'ai pas trouvé de témoignages de l'utilisation de leurs travaux universitaires nourrissant leurs actions coopératives.

Revue de littérature

Hubert et al. (2013) rappellent la diversité des termes utilisés autour des notions de « recherches participatives, recherches citoyennes, etc » : « recherche-action, recherche clinique, recherche intervention, etc ». J'inscrivais pour ma part ma démarche dans l'appellation recherche-action-participative dans le sens où un but de la recherche est de nourrir l'action et que cette action comme la recherche se font par la participation conjointe des personnes de recherche et de terrain. Mais en lisant les travaux de Blin (2015) sur la « recherche action collaborative » (RAC par la suite), j'ai adopté ce terme, puisque la notion de collaboration me paraît plus impliquante que la notion de participation : il s'agit de travailler. Ballon et al. (2019) utilisent pour leur part le terme de « recherche en action » pour mieux insister sur le fait qu'il n'y a simplement une articulation entre un travail de recherche mené par des chercheurs et chercheuses et un travail d'action mené par des personnes de terrain, mais que chaque partie prenante de la démarche a à la fois un pied dans la recherche et un pied dans l'action : la dimension participative se retrouve tacite. Inversement, Houllier et Merilhou-Goudard (2016) ainsi que Millot et al. (2012) parlent de recherches ou sciences participatives : c'est ici la dimension action qui se retrouve tacite.

Mise en abîme : les publications sur les recherches actions participatives devraient pouvoir m'aider à mener ma réflexion sur l'utilité de mes recherches. J'avais lu quelques-uns de ces travaux il y a quelques années, mais cela ne m'avait pas aidé à structurer mes propres démarches de recherche-action probablement parce que je n'avais pas identifié une problématique suffisamment précise. Je renouvelle donc l'exercice ici en me concentrant sur la question des difficultés à répondre aux attentes suscitées par les démarches de recherche-action-participative.

Ces difficultés sont constatées de longue date puisque c'était déjà « l'objectif de Dewey (1929): "la destruction des barrières qui ont divisé la théorie et le pratique" » d'après Lhotellier et Saint-Arnaud (1994). Cette destruction est notamment passée par la mise à distance du savoir académique, ce qui laisse des traces dans les relations actuelles entre recherche académique et personnes de terrain impliquées dans des recherches-actions non académiques à l'instar des « travaux de Paolo Freire (1977) et aussi ceux de Pascal Galvani (1999) qui démontrent que les savoirs formalisés et constitués en disciplines et bénéficiant d'une légitimité institutionnelle ne suffisent pas à appréhender la complexité du réel. Ils n'offrent pas suffisamment aux acteurs les ressources nécessaires à la compréhension de leur condition » (Penven, 2013). Les recherches en ESS sont probablement d'autant plus délicates à mener que l'ESS est proche de l'éducation populaire (Carimentrand et al., 2017). D'une part les acteurs et actrices de l'ESS ont déjà par elles-mêmes une démarche réflexive puisqu'il s'agit d'analyser l'environnement pour le changer : elles et ils peuvent donc se passer de la recherche académique. D'autre part, elles et ils ont un regard critique sur le monde institué, dont fait partie l'université.

Plus récemment, la démocratisation de la recherche a un impact ambivalent sur ce rapproche entre recherche et action. La pratique de la recherche est de moins en moins réservée à un corps professionnel : « une prise de conscience dans l'éducation professionnelle est apparue : on ne se limite plus à la rationalité technique » (Lhotellier, Saint-Arnaud, 1994) et on constate que l'initiation à la recherche est intégrée dans un nombre croissant de formations. D'un côté, cela peut faciliter les échanges entre recherche et terrain, mais d'un autre côté, cela peut rendre moins nécessaire l'intervention de chercheurs et chercheuses : « Michel Callon [colloque Rabat, 2012, cité par Penven, 2013] a récemment évoqué la prolifération des espaces de problématisation. Ces phénomènes observés montrent la capacité croissante, et c'est probablement un effet bénéfique de la

massification universitaire, de groupes d'acteurs à conduire des démarches de production de connaissances en proximité *ou à distance des institutions et de leurs disciplines et protocoles*³ ».

Trois terrains coopératifs

Bien que personnellement engagé dans plusieurs coopératives, la relation ne s'est pas faite spontanément entre mes activités coopératives et mes connaissances issues des recherches sur les coopératives. Mes activités coopératives ont parfois constitué des recherches exploratoires m'aidant à identifier des problématiques, mais la relation réciproque a été plus difficile à identifier pour moi. Néanmoins, je ne suis pas hermétiquement coupé entre ma vie d'acteur coopératif bénévole et ma vie de chercheur professionnel, donc je fais l'hypothèse que ma recherche a bien dû impacter quelque part mon activité coopérative. J'ai donc choisi de creuser cette question en m'appuyant sur les trois coopératives dans lesquelles mon engagement a été le plus fort.

Le Temps de Vivre, www.letempsdevivre.co	Conseil des sages et animateur d'ateliers : 2012-2021
Coop Atlantique, www.coop-atlantique.fr	Cercle local 2008-2014 et membre du conseil de surveillance : 2012-2014
Railcoop, www.railcoop.fr	Cercle animation du sociétariat, cercle local : 2020-2021

Tableau 1 – Investissement personnel de l'auteur dans les trois coopératives étudiées

Le Temps de Vivre est une société coopérative d'intérêt collective créée en 2019 suite à six années de fonctionnement de type coopératif mais avec un statut de SARL. Son activité économique est constituée d'un café-librairie-jeux, d'espaces de travail partagés, d'animations culturelles et d'un pôle ressources et formations en économie sociale et solidaire. Également labellisée espace de vie sociale par la Caisse d'Allocation Familiale de Haute-Vienne, elle a pour objectif de contribuer à renforcer les liens sociaux sur son territoire. La coopérative compte une quarantaine de membres répartis dans un collège de salariées, un collège de vie (contribution directe aux activités commerciales et culturelles) et un collège des sages (réflexions, stratégie).

Coop Atlantique est une coopérative de consommateurs et consommatrices. Elle est issue de la fusion de plusieurs coopératives dont l'Union de Limoges créée en 1881 par des ouvrières et ouvriers limougeaux pour réagir aux prix jugés excessifs tels que pratiqués dans les épiceries. Elle a une activité économique d'épiceries, supermarchés et hypermarchés et, par le biais d'une association parallèle statutairement liée, de la défense des consommateurs et consommatrices ainsi que de l'éducation à la consommation.

Railcoop est une société coopérative d'intérêt collectif créée en 2019 suite à une année d'une association de préfiguration. Elle rassemble des usagers et usagères, des entreprises et associations, des partenaires techniques, des collectivités et des salariées qui ont pour objectif de relancer le train là où les acteurs actuels du secteur ne sont plus présents. Elle compte 8000 sociétaires qui peuvent contribuer par les instances statutaires classiques (conseil d'administration et assemblée générale) mais également via des cercles de réflexion qui peuvent faire des suggestions au conseil d'administration. Il existe actuellement une quinzaine de cercles (aménagement des gares,

3 Souligné par nous

aménagement des trains, gouvernance, Europe, cercles locaux, frêt, etc) et autant sont en cours de validation par le CA.

L'utilité des méthodes scientifiques

Nous traitons ici des apports de l'application des méthodes scientifiques à l'action. D'après Desroche (1993) cité par Penven (2013), il s'agit notamment d'une « analyse réflexive des pratiques et des savoirs expérimentiels révélés et structurés par la conscientisation et la maïeutique (DESROCHE, 1993) ». En éducation populaire, la méthode de recherche scientifique a été appropriée en développant la méthode de « l'entraînement mental » dont on peut retrouver des présentations détaillées dans de nombreux ouvrages, notamment ceux de Dumazedier (1994) et Chosson (1975) ou encore Peuple et Culture (2003). Nous identifions à partir des trois cas étudiés que cette analyse réflexive se traduit principalement par de la transmission-diffusion de pratiques ainsi que de la reconnaissance et visibilité des pratiques et des sujets. Enfin, nous montrons que les résultats de ces RAC ne semblent pas susciter l'intérêt des participants, mais plutôt celui des partenaires extérieurs.

Premièrement, d'après Schön, cité par Lhotellier et Saint-Arnaud (1994), « les praticiens compétents en connaissent ordinairement plus que ce qu'ils peuvent en dire. Ils font preuve d'une sorte de "savoir dans l'action" (knowing in practice) dont la plus grande partie est tacite ». Hubert, Aubertin et Billaud, (2013) parlent aussi d'un apport de « révéler des connaissances tacites ».

La RAC permet donc d'identifier et faciliter la transmission de connaissances. Nous avons pu identifier cela au Temps de Vivre : une enquête par entretiens a permis d'identifier la diversité des pratiques bénévoles. Certaines actions bénévoles étaient déjà bien identifiées (amener les bouteilles de verre aux bornes de récupération, tenir la boutique, faire l'inventaire, faire la vaisselle, etc), mais d'autres actions paraissaient banales et n'étaient donc pas identifiées (remettre de l'ordre dans les rayons livres ou objets d'occasion, essuyer les tables et chaises restées dans le jardin, ramener des tasses laissées sur les tables, être présent·es régulièrement pour qu'il y ait du monde, accueillir les nouvelles personnes, etc). L'enquête a permis d'identifier ces pratiques et donc d'en faciliter la transmission : la liste a été affichée pour donner des idées à d'autres et les bénévoles actives, ainsi que les salariées, se sont appuyées sur cette liste pour aiguiller les bonnes volontés.

Hubert, Aubertin et Billaud (2013) parlent également de créer de nouvelles connaissances en plus de révéler des connaissances tacites : à notre connaissance, cela n'a pas été observé pour cette enquête sur les tâches : de nouvelles propositions de tâches n'ont pas émergé de cette réflexion collective, qui a simplement de diffuser auprès d'un plus grand nombre les tâches réalisées par quelques-unes et quelques-uns. J'ai proposé un travail similaire à Railcoop pour repérer les différentes manières d'animer des cercles : il s'agit de s'appuyer sur une RAC plutôt que (ou en complément) des formations pour aider les animateurs et animatrices de cercles par l'entraide à gagner en aisance dans cet exercice.

Les techniques d'observation participante ont participé de cette identification en préparant de manière approfondie les entretiens par un repérage préalable de certaines pratiques afin de poser des questions de relance plus pertinentes pour amener à faire prendre conscience de certaines pratiques. Cela a notamment été le cas au Temps de Vivre par l'observation d'activités culturelles. À Railcoop, ce sont quarante appels téléphoniques destinés à accueillir des nouveaux et nouvelles sociétaires qui ont joué un rôle similaire d'enquête exploratoire pour mieux identifier la diversité des sociétaires.

Enfin, alors que les constructions de grilles ou questionnaires et les administrations d'entretiens ont été portés par une diversité de personnes, l'analyse des données a bénéficié des méthodes de recherche pour mieux créer des repères, mais n'a été portée que par des personnes déjà familiarisées

par de domaine, en préparation d'un temps de restitution collective. Elle a notamment permis de préparer un stockage dans un formulaire adapté à un traitement des données, puis une analyse des résultats par tri croisé en complément du tri à plat qui était diffusé par les équipes.

Deuxièmement, les enquêtes constituent également une forme de reconnaissance des personnes interrogées. Des grilles d'entretien ont été produites afin de créer une ambiance de discussion libre auprès de sociétaires de Railcoop non investi·es dans des cercles et/ou n'ayant pas d'accès facile au numérique. Il s'agissait avant tout, grâce aux techniques d'entretiens non directifs, de faire durer l'entretien pour créer un temps significatif de lien social.

Sur le même principe, elles constituent une occasion de mettre en avant des thèmes importants. Une enquête sur les produits locaux auprès de client·es de magasins de Coop Atlantique a permis de faire connaître les produits concernés et de créer de temps de discussion dédiés avec l'équipe salariée. La mise en recherche est donc une manière de rendre visibles des personnes et des thèmes.

La construction collaborative et l'administration collaborative des enquêtes permettent d'aller plus loin dans la démarche de faire vivre le sujet ciblé. Les entretiens menés sur les activités bénévoles au Temps de Vivre ont en partie été faits de manière tournante, les personnes étant tour à tour enquêtées et enquêtrices ce qui renforce les occasions d'aborder le sujet avec d'autres personnes. Le bénévolat devenait donc d'autant plus une sorte de bien commun duquel prendre soin collectivement. En outre, ces entretiens ont débouché sur l'administration de questionnaires individuels pour aider les bénévoles à faire le point sur leurs pratiques.

L'analyse par tris croisés a également permis de mieux valoriser la diversité des personnes en n'écrasant pas les comportements dans une moyenne unique. Ce fut le cas dans une enquête sur les pratiques d'achat de produits locaux en distinguant les comportements par âge et sexe.

Enfin, l'analyse collaborative des données n'a jamais pu être menée en tant que telle : que ce soit à Railcoop, au Temps de Vivre ou à Coop Atlantique, les résultats des enquêtes étaient très peu écoutés et les données peu analysées⁴. Les réunions dérivait systématiquement sur de nouveaux temps d'échanges : elles avaient certes l'effet secondaire positif de continuer encore à visibiliser les sujets traités, mais les résultats restaient peu étudiés. Ce sont plutôt les partenaires institutionnels qui sont intéressés par les résultats en tant que tels. Pour des sujets chers à la Caisse d'Allocation Familiale comme identifier en quoi le Temps de Vivre crée du lien social par son activité, la synthèse d'observations réalisées en participant à plusieurs activités a permis de créer des repères et donc de mieux communiquer auprès de personnes extérieures.

Les personnes directement concernées ne semblaient pas intéressées directement par les résultats : elles s'échinaient plutôt, par la discussion, à remettre du désordre là où des catégories étaient amenées. À l'inverse, les personnes extérieures n'ayant pas accès à ce vécu complexe, elles sont plus intéressées par les synthèses qu'on peut construire grâce aux enquêtes. Et la présentation de la démarche méthodologique renforce la crédibilité des informations apportées. Cela introduit donc la dimension résultats dont nous voyons ci-après qu'elle pose problème.

L'utilité de résultats de recherche

Dans la partie précédente, une certaine utilité de la méthode scientifique semble acquise pour adopter une pratique réflexive, mais qu'observe-t-on de l'utilisation de résultats de recherche ? Nous avons vu que l'analyse détaillée des résultats produits sur le terrain même de la RAC sont faiblement mobilisateurs pour les personnes impliquées dans ce terrain. Cette section porte maintenant sur l'utilisation, sur un terrain de recherche, de résultats produits sur d'autres terrains : par la suite, nous parlerons donc de « résultats externes » pour désigner l'objet de cette section.

⁴ Le travail sur les tâches bénévoles au Temps de Vivre a cependant donné lieu à une liste qui n'a pas été discutée, mais qui

Comme indiqué en introduction, Galvani (1999) et Freire (1977) considèrent que les savoirs diffusés par les voies institutionnelles « ne suffisent pas à appréhender la complexité du réel ». Dans le même sens, Lhotellier et Saint-Arnaud appellent de leurs vœux la « construction d'un nouveau savoir homologué ». Il y a donc une forte défiance vis-à-vis de l'utilité des résultats de recherche, tels que diffusés actuellement. Enfin, Hubert, Aubertin et Billaud (2013) tendent à réserver cette pratique de croiser les résultats de terrains aux chercheurs et chercheuses plutôt qu'aux acteurs et actrices du terrain de RAC : « le processus de recherche permet aussi bien de révéler des connaissances tacites que d'en produire de nouvelles issues directement de ces interactions (...) avec l'objectif de fournir des connaissances pertinentes pour l'action (par ceux qui sont confrontés à une situation qui leur pose problème) et suffisamment heuristiques pour pouvoir *être confrontées à d'autres situations (par les chercheurs engagés dans de telles collaborations)* ». Nous pouvons néanmoins identifier, d'après nos expériences, trois principales manières d'utiliser des résultats externes au profit d'une RAC : ils permettent d'identifier rapidement des problématiques structurantes, de légitimer l'introduction de certains sujets et de justifier la pertinence du modèle coopératif auprès de partenaires extérieurs.

Premièrement, la connaissance de certains résultats de recherche m'a permis d'identifier rapidement des priorités d'action. À Railcoop, l'expression très émotive d'un des membres a conduit à sa mise à l'écart des listes mails. Les travaux de sociologie politique sur les émotions (Nez, 2018) ont alors attiré mon attention sur la nécessité de prendre contact avec cette personne pour maintenir un canal d'écoute et d'évaluer la possibilité de conserver des expressions émotionnelles dans un cadre prévu pour des délibérations rationnelles. En effet, la littérature sur la démocratie des émotions montre que l'absence d'un tel canal met excessivement en avant les personnes habituées à discipliner leurs émotions au profit d'arguments rationnels, ce qui constitue un important biais participatif. Toutefois, je n'ai pas eu le temps d'aller plus loin en participant aux échanges, initiés par le cercle gouvernance en préfiguration de la commission d'éthique et je n'ai pas eu accès à l'intégralité des propos échangés pour pouvoir me faire une idée de comment maintenir la possibilité d'expressions émotionnelles tout en prenant en compte les blessures que cela peut induire pour les autres.

Lors d'une intervention lors d'un atelier que j'animais le 3 mars 2021 en partenariat avec les Localos et l'Unadel avec la participation de Railcoop⁵, la sociologue Chantal Nicole-Drancourt est intervenue dans un sous-groupe que j'animais à propos de la question de comment maintenir la fidélité des bénévoles impliqués dans les cercles. En s'appuyant sur les travaux de Granovetter (1973) sur la force des liens faibles, elle a avancé que le plus important est plutôt de faciliter les entrées et sorties pour que chaque cercle anime un vaste réseau plutôt qu'un groupe restreint. Cette approche m'a clairement permis de moins focaliser sur le fait de conserver une équipe étoffée stable mais plutôt sur une libre circulation. Sur la base de cette théorie, la sociologue affirmait que les associations ont trop tendance à focaliser sur les départs vécus comme des trahisons ou des échecs : trop tournée vers une conception familiale, amicale ou communautaire (liens forts), elles manquent la force des liens faibles basés sur une libre circulation. Suite à son intervention, nous avons réfléchi à multiplier les portes d'entrée dans Railcoop.

Enfin, nos travaux sur la diversité des sources d'inégalités dans les petites coopératives de circuits alimentaires de proximité (Chevallier, Dellier, 2020) nous ont permis d'identifier rapidement pourquoi les nombreux outils et espaces d'expression démocratique au Temps de Vivre n'étaient que faiblement appropriés par les personnes. Un travail d'identification des sources de pouvoirs a alors été entamé pour envisager comment renforcer la traduction réelle de la substance démocratique prévue dans les statuts au regard des inégalités effectives qui préexistent aux volontés des personnes impliquées au Temps de Vivre.

Deuxièmement, dans ma pratique, j'ai surtout identifié la mobilisation de résultats externes pour donner de la légitimité à aborder un sujet délicat. Plutôt que de dire « il y a un problème en ce

5 Semaine du développement local du 1^{er} au 5 mars 2021 - atelier 3 Le développement de l'agir citoyen, 3 mars 2021, <https://unadel.org/actions-chantiers/journees-des-territoires>.

moment », il s'agit de dire « on observe souvent dans les coopératives que... C'est donc peut-être un sujet que nous devrions aborder ». Ceci a été fait à Coop Atlantique pour demander à renforcer la place des animations et interventions au plus proche des activités économiques, notamment dans les magasins, pour compléter les interventions éducatives dans les écoles mais ne concernant que de loin l'activité économique. Il s'agissait d'une volonté de rapprocher les bénévoles du cœur de l'activité économique. Pour cela, j'ai mobilisé une typologie construite dans Caire et Chevallier (2017) identifiant différentes formes d'implication des plus éloignées de l'activité économique au plus proche. J'ai distribué cette typologie également publiée sous une forme de brochure (Caire et al., 2013), mais elle n'a pas suscité d'intérêt. Cela ne nous a pas empêché d'obtenir une intensification des interventions proches de l'activité commerciale, mais il me semble m'a été utile personnellement pour me sentir légitime, mais pas pour mes interlocuteurs et interlocutrices dans la coopérative.

J'ai également eu l'occasion d'utiliser des résultats de recherche à Coop Atlantique lors d'un conseil de surveillance. Le directeur général des finances souhaitait accélérer le vote du règlement intérieur et j'avais signalé que des travaux de recherche énoncent qu'une force de la coopérative réside dans la tempérance : le temps de compréhension nécessaire pour les sociétaires joue une sorte de filtre pour éviter de prendre des décisions précipitées (Chevallier, 2013a et 2013b). Mon intervention a permis de prolonger le temps de la réflexion, mais aucune question ne m'a été posée sur ces recherches : c'est comme si « la recherche a dit » fonctionnait comme un argument magique plutôt que rationnel, conférant un pouvoir supérieur à la personne qui est capable de brandir une étude pour prendre la parole. De même, face aux critiques portant sur le jeunisme qui ne s'impliquerait plus dans le bénévolat, j'ai brandi les travaux de Ion (1997) pour répondre que les jeunes s'impliquent autrement mais pas moins. On trouve là un problème fondamental de l'utilisation de résultats externes dans l'action : la personne qui possède ce savoir peut vite se retrouver en position de domination plutôt que de délibération, ce qui est contradictoire avec l'esprit de la RAC.

Lorsqu'il m'a paru pertinent de mobiliser d'autres résultats de recherche, j'ai alors préféré ne pas trop jouer sur l'argument magique, qui relève plus de la sphère du pouvoir de lobbying que de la délibération rationnelle. Au Temps de Vivre, j'ai abordé le sujet des risques de déficit de reconnaissance des bénévoles après avoir constaté le départ d'une bénévole très impliquée. J'ai utilisé des travaux de Mitchell et al. (2001) et Millette (2005) identifiant la place importante de la reconnaissance dans l'implication durable des bénévoles. Je n'ai pas cité ces études, mais j'ai signalé la difficulté à traiter le sujet de la reconnaissance, le bénévolat étant coincé entre une volonté de montrer son désintéressement et un besoin rarement exprimé de reconnaissance : comment reconnaître les pratiques sans pour autant tomber dans une impression de remettre en cause la volonté désintéressée des bénévoles qui se retrouvent à bénéficier d'un avantage en retour.

Enfin, comme précédemment dans la partie sur les méthodes de recherche, il semble que les recherches sont plus directement utiles non pas pour les acteurs et actrices mais pour leurs partenaires dans leurs environnements économiques et sociaux. face aux inquiétudes de nombreuses personnes sur une certaine lenteur apparente des coopératives, j'ai pu m'appuyer sur divers travaux pour expliquer que cette lenteur apparente ne se traduit pas par une moindre efficacité : Doucouliagos (1997) sur les coopératives de salarié·es, Fortin et Leclerc (2011) sur les coopératives financières et Sexton et Iskow (1993) sur les coopératives agricoles montrent en effet qu'il n'y a pas de différences notables d'efficacité à partir de synthèses de la littérature. Nous nous appuyons alors sur la littérature de l'entreprise comme institution (Biondi et al, 2007 ; Gindis, 2007 ; Mangolte, 2007 ; Robé, 1999 ; cités dans Chevallier, 2013b) pour montrer que la lenteur vécue dans la prise des décisions peut être considérée comme une capacité à créer de la stabilité dans des univers entrepreneuriaux instables car au contact avec des marchés volatiles et valorisant très fortement la mobilité (Colletis, 2008).

Autres sujets, sur la banalisation des coopératives, entendue comme atténuation des différences entre les coopératives et leurs concurrentes, les travaux de Ansart et al. (2017) montrent que ce

rapprochement est à la fois le résultat d'adoptions par les concurrentes de pratiques coopératives et l'adoption par les coopératives de pratiques concurrentes. J'ai pu utiliser cette argumentation pour expliquer la faible différence observable actuellement entre Coop Atlantique et ses concurrentes de la grande et moyenne distribution. Ou encore, ma thèse (Chevallier, 2011) m'a permis d'expliquer que même en l'absence de valeurs alternatives, les profils sociologiques font que les administrateurs et administratrices de coopératives, moins diplômées que les dirigeants et dirigeantes, constituent une force de rappel vers le sens commun à l'inverse de ce qu'il se passe dans les entreprises capitalistes dont les présidentes et présidents sont encore plus diplômés que les dirigeantes et dirigeants.

Conclusion

Cet article nous a permis de faire un bilan sur les utilisations de la recherche à des fins d'actions en tant que sociétaire de coopératives. Il apparaît que les recherches sont plus directement utilisables sous leur forme classique (présentation de résultats) pour les partenaires des acteurs et actrices que pour les acteurs et actrices elles-mêmes directement. Pour ce qui est de l'utilité directe, nous avons pu identifier quelques travaux utilisables. Toutefois, nous avons pu utiliser les résultats de ces travaux, mais ne les avons que très rarement utilisés auprès des partenaires coopératifs. Ces articles font partie des références mobilisées dans mes travaux de recherche et ont nourri une sensibilité personnelle à certaines problématiques. Ils ont contribué à construire une sorte de radar personnel qui nous permet d'identifier rapidement des priorités d'action. Par contre, je suis plus à l'aise sur la pertinence d'accompagner les parties prenantes de structures à utiliser des méthodes de recherche empirique pour prendre du recul sur leurs pratiques, tout en rappelant que ce qui compte n'est pas tant la publication de résultats, mais le processus de mise en débat et de visibilité de certaines pratiques : ces démarches scientifiques sont une bonne manière d'animer des débats pour se préoccuper collectivement des coopératives comme biens communs dont il faut prendre soin.

Nous créons actuellement des espaces pour recueillir des témoignages et partager des réflexions avec d'autres chercheurs et chercheuses sur les coopératives et impliquées dans les coopératives, afin de dépasser ce bilan basé sur neuf années de sociétariat actif dans trois coopératives. Je souhaiterais en particulier explorer une piste qui consisterait à être en binôme avec un ou une collègue chercheuse qui pourrait me questionner sur une ou plusieurs coopératives dont je suis membre, pour mieux gérer cette double casquette. Lors de « causeries coopératives » informelles ayant mobilisé des collègues chercheurs et chercheuses travaillant sur les coopératives, j'ai identifié des questions de recherche de leurs parts que je chercherai à documenter pour prendre du recul sur mes activités de sociétaire à Railcoop. À l'inverse, dans un autre domaine, l'un de mes collègues ayant été récemment élu administrateur d'une association d'accompagnement de l'agriculture paysanne, j'espère pouvoir constituer ce binôme chercheur l'aidant à prendre du recul et identifier des pistes d'actions.

Enfin, afin de tester à quel point cette analyse est liée à un scepticisme personnel, j'ai récemment proposé à des enseignantes et enseignants de diplôme d'État en travail social de les accompagner à la mise en place de l'accompagnement de mémoires de recherche pour leurs étudiantes et étudiants de faire un travail préalable d'identification d'articles de recherche qu'elles et ils seraient à l'aise de présenter en cours pour montrer la pertinence pour ces derniers de lire des travaux de recherche.

Bibliographie

Ansart S., Artis A., Monvoisin V., 2017. Coopératives et pluralisme institutionnel : La thèse revisitée de la banalisation des banques coopératives en France. *Entreprise & société*, Classiques Garnier, 2018, 2017 - 2 (n° 2), pp.47-72.

Ballon J, Le Disloquer P-Y, Thorigny M. *La Recherche En Action : Quelles Postures de Recherche ? : Expériences Croisées de Jeunes Chercheurs*. épure

Blin D. *Les Recherches-Actions Collaboratives : Une Révolution de La Connaissance*. Presses de l'École des hautes études en santé publique

Bourcier, Benjamin, Anne Brunon-Ernst, et Emmanuelle de Champs, 2016. « Bentham et l'utilitarisme. Bulletin critique », *Archives de Philosophie*, vol. tome 79, no. 2, pp. 405-416.

Caire G., Malabou D., Dubois C., Duport A., Fraysse A., SCOP La Navette, 2013, Sociétaire ... et fier de l'être, qui sont les sociétaires ? Que font-ils ?, 8 pages

Caire G., Chevallier L., 2017. La participation des sociétaires dans les entreprises de l'ESS. L'exemple des mutuelles, des banques coopératives et des coopératives de consommation en Limousin et Poitou-Charentes, *Entreprise et Société* n°3.

Carimentrand A., Chevallier M., Rospabé S., 2017, Animation et économie sociale & solidaire, *Carrières Sociales Editions*, 109 p

Chevallier M., 2011. Démesure de la réactivité et de l'expertise : tempérance du sens vécu et de la stabilité : le cas des coopératives, Thèse de doctorat en Sciences économiques, Sous la direction de Gabriel Colletis et de Jacques Prades, Soutenue le 16-11-2011, à Toulouse 1 , dans le cadre de École doctorale Temps, Espaces, Sociétés, Cultures (Toulouse) , en partenariat avec Laboratoire d'étude et de recherche sur l'économie, les politiques et les systèmes sociaux (Toulouse)

Chevallier M., 2013a. « Stabilité et expérience : des atouts coopératifs », *Recma – Revue internationale de l'économie sociale*, n°327, pp 63-74.

Chevallier M., 2013b. « Le statut coopératif : un stabilisateur garant de l'entreprise comme institution », *Revue Française de Socio-Economie*, n°12, pp231-242.

Chevallier M., Dellier J., 2020. Quels pouvoirs informels au sein des circuits courts et locaux agroalimentaires ? Une étude de collectifs de producteurs du Limousin, *Recma, revue internationale de l'économie sociale*, n°356

Chosson J.-F., 1975, *L'entraînement mental*, Seuil.

Colletis G., 2008. « Mobilité, attractivité et mondialisation », in C. Du Tertre, C. Laurent (dir.) *Secteurs et territoires dans les régulations émergentes*, L'Harmattan, Paris.

Demoustier D., Wilson-Courvoisier S., 2009. L'enseignement initial de l'économie sociale et solidaire : un enjeu stratégique, *Recma Numéro 311*, février 2009, p59-71.

Doucouliafos C., 1997. « The comparative efficiency and productivity of labor-managed and capital-managed firms », *Review of radical political economics*, 29 (2), p. 45-69.

Dumazedier J., 1994, *La méthode d'entraînement mental*, Voies Livres.

Fortin M., Leclerc A., 2011. « L'efficacité des coopératives de services financiers », *Annals of public and cooperative economics*, vol. 82, n° 1, p. 45-62.

Granovetter M., « The strength of weak ties », *The American Journal of Sociology*, 78, 1973, p. 1360-1380

Houllier F., Merilhou-Goudard J.-B., 2016. *Les Sciences participatives en France État des lieux, bonnes pratiques & recommandations*, Rapport élaboré à la demande des ministres en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 124 pages.

Hubert B. Aubertin C., Billaud J.-P., 2013. « Recherches participatives, recherches citoyennes ... une clarification nécessaire », *Natures Sciences Sociétés* 2013/1 (Vol. 21), p. 1-2.

Ion, Jacques. *La fin des Militants ?* Éditions de l'Atelier (programme ReLIRE), 1997.

Lhotellier A., St-Arnaud Y, 1994, « Pour une démarche praxéologique », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, n° 2, 1994, p. 93-109

Millot G., Neubauer C., Sturup B., 2012. *La recherche participative comme mode de production de savoirs. Un état des lieux des pratiques en France*, étude réalisée par la Fondation Sciences Citoyennes, 94 pages.

Penven A., 2013, « La fabrique du social, croisement des savoirs et apprentissages coopératifs », *Socio-logos* 8, mis en ligne le 13 mai 2013, consulté le 19 décembre 2017

Peuple et Culture, 2003. *Penser l'entraînement mental - Agir dans la complexité*, *Chronique Sociale*.

Sexton R., Iskow J., 1993. « What Do We Know about the Economic Efficiency of Cooperatives? An Evaluative Survey », *Journal of Agricultural Cooperation*, 8, p. 15-27.